

1930, j'ai eu l'honneur d'étudier le problème des tribunaux d'enfants.

L'approbation unanime des spécialistes les plus compétents, qui se sont ralliés à mes suggestions, ainsi que la tendance des nouvelles législations, ont démontré que j'étais sur la bonne voie.

Le temps dont je dispose étant limité, je me bornerai à exposer sommairement les idées directives qui pourraient constituer les bases d'un tribunal d'enfants vraiment idéal. Je tracerai également le tableau des qualités qui me semblent devoir être celles d'un parfait juge des enfants.

L'institution des tribunaux pour enfants a passé d'Amérique en Europe. Les causes de son origine sont connues.

Il est incontestable que les premiers juges s'inspirèrent d'un mobile de charité. Cette charité est indispensable. Tous ceux qui suivirent saisirent aussi -cette nécessité, mais ils ont constaté que ce n'était pas *tout*. Ils comprirent que les juges des enfants devaient posséder des connaissances pédagogiques, psychologiques et sociales. Aussi, ce magistrat est devenu un juge médico-pédagogue, qui connaît le terrain social sur lequel il doit agir.

L'opinion publique qui considérait le tribunal correctionnel comme un mal nécessaire, doit reconnaître qu'ici, il n'est plus question d'un office, distributeur de châtiments, qui juge les vivants et les morts, punit et ôtré, mais d'une clinique d'âmes, où un homme sage, au cœur compatissant, s'efforce de secourir, d'améliorer et de transformer ceux qui en ont besoin.

Si les enfants exposés au danger moral et les enfants criminels, ont reçu des défenseurs si puissants, aux devoirs si étendus, il faut que ceux-ci aient à leur disposition des moyens tels qu'ils puissent assurer l'efficacité des mesures qu'ils peuvent prendre.

La plupart des législateurs reconnaissent actuellement que les affaires des mineurs criminels ne peuvent relever de la compétence des tribunaux ordinaires et qu'il faut procéder vis-à-vis de ceux-ci, d'une manière spéciale.

Le juge des enfants atteint son but quand il a à sa disposition des moyens efficaces pour favoriser l'amendement des jeunes délinquants.

Pour moi, je crois que la loi la plus parfaite est celle qui donne